

Journées de la Société Civile 2015, 12 et 13 octobre 2015

NOTE D'ACTION POUR LES SÉANCES DE TRAVAIL 1.1 et 1.2¹:

Atteindre les objectifs de développement durable post- 2015 pour les migrants et leurs communautés

1. PLANTER LE DÉCOR

1.1 Le Programme 2030 pour le développement durable

Du 25 au 27 septembre, les dirigeants du monde entier se sont réunis à New York pour le Sommet des Nations unies pour le développement durable. Les 193 États membres sans exception ont signé la Déclaration sur le développement durable appelée « transformer notre monde : le Programme 2030 pour le développement durable² ». Ce Programme énonce un ensemble de 17 objectifs et 169 cibles³ que la planète doit atteindre — au niveau national et international — afin de parvenir à un développement durable au cours des 15 prochaines années.



Le Programme 2030 pour le développement durable reprend et développe largement la première série d'objectifs de développement mondial. Les gouvernements ont poursuivi ces huit Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) pendant les 15 années suivant leur adoption en 2000, avec un bilan positif pour plusieurs d'entre eux. Mais alors que les OMD ciblaient spécifiquement les pays

dits « du Sud », avec un programme axé sur la pauvreté, les objectifs de développement durable visent plus largement une série de défis auxquels le monde entier est confronté, y compris, mais pas seulement, l'éradication de la pauvreté. Plus important encore, le nouveau Programme est universel, il vise à lutter contre les inégalités et vise spécifiquement les groupes vulnérables.

Le Programme 2030 comprend 7 références explicites aux migrants et la migration, ce qui le différencie aussi des OMD. Les organisations de la société civile ont joué des rôles majeurs pour formuler et défendre leur volonté d'inclure spécifiquement les migrants et la migration dans le Programme, ainsi que la nécessité de financer adéquatement sa mise en œuvre. Sous la direction du groupe de travail du

¹ Ce projet de document d'action a été préparé comme contribution pour les Journées de la société civile du FMMD 2015 par la Commission internationale catholique pour les migrations (CICM), en collaboration avec l'ONG Augustinian associée à l'ONU, et Cordaid

² <https://sustainabledevelopment.un.org/post2015/transformingourworld>

³ <http://www.globalgoals.org>

MADE sur la gouvernance mondiale de la migration et du développement⁴, des associations et des réseaux de la société civile du monde entier se sont rassemblés pour créer un « Programme de Stockholm⁵ » commun pour défendre l'inclusion des migrants et de la migration dans les programmes de développement post-2015 nationaux et internationaux. En outre, le groupe de travail a proposé des indicateurs pour mesurer la réalisation des objectifs de développement durable pour les migrants et leurs communautés et a coordonné les contributions d'experts dans des consultations en ligne.

1.2 Où est la migration dans le Programme 2030 des objectifs de développement durable ?

Le Programme 2030 des objectifs de développement durable part du principe de « n'oublier personne », y-compris les migrants, les réfugiés, et les personnes déplacées au sein de frontières nationales. Il prend en compte la migration et les migrants en trois parties⁶ :

1. La Déclaration⁷ accompagnant les objectifs de développement durable contient explicitement la phrase suivante : « *Nous coopérerons au niveau international pour assurer une migration sûre, ordonnée et légale, impliquant le respect total des droits de l'homme et le traitement humain des réfugiés, des personnes déplacées et des migrants, indépendamment de leur statut de migration.* »
2. Parmi les 17 objectifs et 169 cibles, 7 cibles mentionnent explicitement les migrants et la migration⁸
3. Le reste des objectifs et des cibles qui ont un rapport avec « la migration ou le déplacement de populations », tels que l'accès à l'éducation, à la santé, à un travail décent, etc., car tous les objectifs sont explicitement « pour tous » et ciblent les personnes vulnérables— parmi lesquelles la Déclaration du Programme inclut clairement les migrants, les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur des frontières nationales.

1.3 Et après ?

Après l'adoption du Programme 2030, c'est maintenant aux gouvernements de décider comment cela sera traduit dans les politiques nationales, avec quelles ressources celles-ci seront mises en œuvre et comment elles seront évaluées. Cela signifie que de nombreuses associations de la société civile vont concentrer leur action sur :

- Veiller à ce que le Programme 2030, y compris ses objectifs et cibles liés à la migration, soit intégré dans les politiques nationales, et à ce que ces politiques soient mises en œuvre.
- S'assurer que la formulation de ces politiques et leur mise en œuvre soient réalisées d'une manière transparente et qui inclut la participation de la société civile, des migrants et de la diaspora
- S'assurer de l'adoption d'indicateurs mondiaux et nationaux efficaces pour que les progrès des ODD puissent être efficacement contrôlés et mesurés
- S'assurer du financement adéquat des politiques nationales, y compris la mise en place de postes budgétaires annuels pour les politiques relatives à la migration

❖ Mise en œuvre et suivi du Programme 2030

Sur la mise en œuvre, la Déclaration des ODD est assez générale. Dans les prochains mois, il reste beaucoup à préciser au sein de l'ONU et au niveau des États membres. La Déclaration stipule que :

- **Dans l'ensemble** : Un cadre de suivi et de contrôle ferme, volontaire, efficace, participatif, transparent et intégré sera une contribution vitale à ce programme visant à s'assurer de n'oublier

⁴ <http://www.madenetwork.org/global-governance-migration-and-development>

⁵ <http://gfmcivilsociety.org/wp-content/uploads/2014/06/Civil-Society-Migration-Stockholm-Agenda-June-2014.pdf>

⁶ Voir les paragraphes 23, 25 et 29 de la Déclaration

⁷ Voir les paragraphes 23, 25 et 29 de la Déclaration

⁸ Voir les cibles 5.2, 8.7, 8.8, 10.7, 10.c, 16.2 et 17.18

personne, il promouvra la responsabilisation, sera centré sur les personnes, respectera les rapports de genre et les droits de l'homme, sera rigoureux et fondé sur des preuves, et documenté par des évaluations menées par les pays. (art 72 et 74).

- **Au niveau national** : les États membres sont encouragés à développer - dès que possible - des réponses nationales à la mise en œuvre générale de ce Programme. Celles-ci peuvent s'appuyer, le cas échéant, sur les outils existants de planification du développement durable. Nous encourageons également les États membres à mener des contrôles réguliers et complets des progrès au niveau national et sous-national, dirigés et guidés par les pays. Ces examens doivent se fonder sur les contributions des peuples autochtones, de la société civile, du secteur privé et d'autres parties prenantes, en rapport avec les circonstances, les politiques et les priorités nationales. Les parlements nationaux ainsi que d'autres institutions peuvent aussi soutenir ces processus. (art. 78 et 79).
- **Niveau régional**: Le suivi et le contrôle au niveau régional et sous régional peuvent constituer des opportunités utiles d'apprentissage mutuel. Nous encourageons tous les États membres à identifier le forum régional le plus approprié pour s'engager. Les commissions régionales des Nations unies sont encouragées à continuer à soutenir les États membres dans ce domaine. (art. 80 et 81)
- **Au niveau international** Le forum politique de haut niveau sur le développement durable (HLPF) assurera le suivi et le contrôle des Objectifs de développement durable au niveau mondial. Ce HLPF se réunira une fois par an sous les auspices de l'ECOSOC et tous les quatre ans sous les auspices de l'Assemblée générale de l'ONU. Il est prévu qu'il assure la direction et l'orientation des États membres pour la mise en œuvre du Programme, et qu'il effectue des contrôles thématiques sur des problématiques spécifiques. (art. 82 à 84)
- **Des contrôles thématiques mondiaux** seront réalisés : ils s'assureront de la coordination des ODD et des liens entre eux. (art. 85)

Cela signifie que, au niveau mondial, régional et national, la société civile aura un rôle indispensable pour encadrer, surveiller et être co-responsable des progrès dans la réalisation du Programme du développement durable. Il est donc primordial que les citoyens, les migrants et la société civile du monde entier suivent les actions de leurs gouvernements respectifs, afin de s'assurer que, sur le papier comme dans les faits, personne n'est oublié.

❖ Indicateurs et mesure

Au cours de l'année 2015, l'ONU a entamé le processus d'élaboration d'un indicateur mondial destiné à mesurer les progrès de mise en œuvre des nouveaux objectifs. Ce processus a été délégué à un Groupe d'experts inter-agences⁹ (GEIA), qui développe un ensemble de propositions d'indicateurs mondiaux pour mars 2016, en vue de leur adoption par l'Assemblée générale des Nations unies.

Le GEIA est composé des bureaux statistiques nationaux de 28 États membres de l'ONU¹⁰ et agences de l'ONU. Ces derniers mois, ils ont lancé des consultations à travers le monde pour élaborer des indicateurs mondiaux, et ont achevé la seconde ronde de consultations début septembre. Du côté de la société civile, le groupe de travail du MADE sur la gouvernance mondiale de la migration et du développement¹¹ a apporté ses contributions aux consultations, afin de faire campagne pour des indicateurs mesurables et significatifs pour les objectifs et les cibles liés aux migrants et à la migration.

⁹ <http://unstats.un.org/sdgs/>

¹⁰ Tanzanie, Ouganda, Botswana, Cameroun, Cap-Vert, Sénégal, Algérie, Arménie, Bahreïn, Égypte, Chine, Inde, Kirghizistan, Philippines, Fidji, Samoa, Cuba, Jamaïque, Brésil, Colombie, Mexique, Fédération de Russie, Italie, Canada, France, Pays-Bas, Royaume-Uni

¹¹ <http://www.madenetwork.org/global-governance-migration-and-development>

La prochaine réunion du GEIA se tiendra du 26 au 28 octobre à Bangkok, et devrait aboutir à une liste quasi-définitive des indicateurs mondiaux, en vue de leur approbation en mars 2016 et de leur soumission à l'Assemblée générale de l'ONU pour adoption. Les indicateurs mondiaux deviendront alors des guides d'orientation pour le développement des indicateurs nationaux qui seront utilisés pour mesurer les progrès dans chaque pays. Ils seront développés en parallèle au processus d'élaboration de la politique nationale.

2. LES ANCIENNES RECOMMANDATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DU « PLAN D'ACTION À 5 ANS EN 8 POINTS » ET DU FMMD 2014 - QUELS OBJECTIFS AVONS-NOUS ATTEINTS ?

Le tableau ci-dessous est un extrait de l'ébauche de *Rapport d'évolution générale*, qui présente les progrès sur les plans d'action de la société civile à 5 ans et en 8 points¹². À partir d'entretiens avec des acteurs clés de la société civile, d'une étude réalisée par plus de 330 associations de la société civile à travers le monde, et d'une étude documentaire approfondie, ce rapport vise à refléter la progression actuelle de la mise en œuvre du plan d'action à 5 ans de la société civile. Il examine particulièrement les réalisations de la société civile, et évalue les domaines où une action approfondie et renforcée de la société civile pourrait être envisagée. Le tableau ci-dessous rapporte les résultats de l'enquête sur le progrès de la mise en œuvre du 1^{er} point du Plan à 5 ans et en 8 points :

POINT 1 : Programme de développement post-2015					
Plan à 5 ans et en 8 points <i>Point 1</i>	Recommandations de la société civile	Points de repère	Vérification	+ -	Justification
Intégration de la migration dans le programme post-2015 pour le développement afin de prendre en compte non seulement les contributions que les migrants apportent au développement des pays d'origine et de destination, mais aussi les possibilités pour une meilleure planification et une plus grande cohérence des politiques pour que la migration devienne plus largement un choix et moins une nécessité, et qu'elle apporte plus qu'elle ne coûte. Ce programme de développement doit affirmer le droit de migrer comme le droit de rester sur son sol d'origine avec un travail décent et dans la sécurité. En tant que tel, il relie la migration aux objectifs de développement des Nations unies concernant la pauvreté, la santé, l'égalité des sexes, le financement du développement et du développement durable, et aux objectifs de développement futur.	1) Des campagnes de la société civile largement soutenues afin de faire pression sur les gouvernements pour qu'ils incluent les migrants et la migration dans les programmes et les objectifs de développement	La société civile s'est-elle engagée dans des campagnes pour inclure les migrants et la migration dans le programme de développement post-2015 ?	Examen de documents (par exemple, le Programme de Stockholm) ; Entretiens	+	Bien que de nombreux participants à l'entretien ont indiqué que la société civile avait tardé à participer aux campagnes pour l'inclusion de la migration dans le Programme de développement post-2015, des efforts comme le Programme de Stockholm sont largement reconnus comme ayant eu un rôle important dans la décision d'inclure la migration dans l'avant-projet.
		La migration est-elle prise en compte dans le Programme de développement post-2015 ?	Examen de documents (par exemple l'avant-projet) ; Entretiens	+/-	La migration a été incluse à de nombreux endroits dans l'avant-projet des ODD, au-delà des attentes de beaucoup. Toutefois, certaines limitations existent comme la question du trafic en fonction du genre.
	2) L'inclusion et le suivi des objectifs et cibles spécifiques aux migrants et la migration dans les programmes de développement post-2015 au niveau mondial et national	Des plans ont-ils été mis en place pour assurer une surveillance continue des indicateurs liés à la migration ?	Entretiens	+/-	Tous les participants considèrent ce domaine comme crucial pour progresser. Une attention particulière a été accordée à l'élaboration d'outils pour mesurer les indicateurs liés à la migration.

Tableau 1 : Progrès sur le point 1 du plan à 5 ans et en 8 points, *Rapport d'évolution globale*, Elaine McGregor et Maastricht School of Governance

¹² Voir : <http://www.madenetwork.org/agenda-change>

3. LA VOIE À SUIVRE - ACTIONS PRIORITAIRES POUR LA SOCIÉTÉ CIVILE

Sur base de ces résultats, et compte tenu de l'état actuel des choses en ce qui concerne le Programme 2030 pour le développement durable, les organisateurs de cette séance proposeront les actions et objectifs généraux suivants à atteindre par la société civile pour la période à venir jusqu'au prochain FMMD au Bangladesh :

1. Objectif : S'assurer de la participation de la société civile à la formulation de la politique nationale et sa mise en œuvre, ainsi qu'à la budgétisation et à l'élaboration d'indicateurs, afin d'assurer la réalisation des objectifs concernant la migration et liés aux migrants aux niveaux nationaux
Indicateur : Avant début 2016, développer une stratégie et une boîte à outils coordonnées pour l'action de la société civile. D'ici fin 2016, mettre en œuvre et contrôler régulièrement les progrès de la stratégie d'action coordonnée de la société civile, dans et à travers les régions
2. Objectif : S'assurer de la participation de la société civile dans la conception et le contrôle thématique des objectifs et cibles liés à la migration, y compris la définition du rôle du FMMD et de ses Journées de la société civile, en tant qu'éléments de l'élaboration d'un cadre institutionnel pour la gouvernance mondiale de la migration et du développement
Indicateur : Avant début 2016, développer une stratégie d'action coordonnée de la société civile sur un thème général de contrôle. Avant fin 2016, la société civile développera et défendra son point de vue sur un contrôle thématique des objectifs et cibles liés à la migration.

4. PRATIQUES ET OUTILS EXISTANTS POUR L'ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

À partir de 2016, la plupart des actions devront se produire au niveau national, mais il est possible de travailler au niveau régional, dans la mesure où les politiques nationales sont discutées, coordonnées ou même formulées au niveau régional. Mais l'action doit être poursuivie au niveau mondial. Voici ci-dessous deux moyens concrets de vous organiser au niveau international, ce sont des exemples exhaustifs, mais qui visent simplement à vous fournir des exemples concrets que vous pouvez suivre :

1. Le Groupe de travail du MADE sur la gouvernance mondiale de la migration et du développement
Le programme du MADE a été mis en place pour fournir une capacité supplémentaire à l'organisation de la société civile du FMMD. Il a fondé des groupes de travail spécifiques sur trois questions, dont notamment la gouvernance mondiale de la migration et du développement. Ce groupe de travail¹³, dirigé par Cordaid, a coordonné les efforts d'action pour l'inclusion des migrants et de la migration dans le Programme de développement post-2015 – dont le projet du « Programme de Stockholm de la société civile » mentionné plus haut, et a contribué aux consultations sur les indicateurs mondiaux par le groupe d'experts inter-agences des Nations unies (GEIA). Il va maintenant se concentrer sur la facilitation des efforts nationaux et régionaux en vue de traduire le Programme 2030 pour le développement durable dans les politiques nationales, de veiller à leur mise en œuvre, et de faciliter le partage d'information des associations de la société civile sur leurs efforts, défis et stratégies au niveau national et régional.

2. Beyond 2015 et son successeur

Beyond 2015¹⁴ était une campagne mondiale de la société civile qui militait en faveur d'un cadre fort et légitime pour succéder aux Objectifs du Millénaire pour le développement. Elle n'était pas liée à un problème spécifique, mais voulait plutôt relier les différentes composantes et priorités pour parler d'une seule voix afin de défendre un cadre de politiques ambitieuses et légitimes pour les ODD. Cette campagne a également été organisée au niveau régional, et chaque pays se concentrait sur un thème central particulier. La campagne se termine en octobre 2015, mais des discussions sont en cours sur une stratégie de suite, qui se fondera sur des initiatives existantes comme Beyond 2015, l'Appel mondial à l'action contre la pauvreté (AMCP), ou Action2015. Le schéma de base de la campagne de suivi¹⁵ a été discuté en septembre dernier à New York, et impliquera la réunion de groupes de travail régionaux et thématiques.

5. QUESTIONS DIRECTRICES POUR LES DISCUSSION PENDANT LES SÉANCES

1. Quelles politiques doivent être modifiées dans votre pays afin de traduire les objectifs liés à la migration dans la politique nationale, la pratique et la réalité ?
2. Quelles sont vos principales recommandations aux gouvernements pour garantir que les migrants et la migration soient inclus dans le cadre national de développement durable ?
3. Quelles alliances devrions-nous construire ou renforcer afin de garantir une mise en œuvre effective des objectifs du Programme 2030 des Nations unies pour le développement durable et des cibles liées à la migration ? Au niveau national, régional ou international ? De quels types d'outils ces alliances auraient-elles besoin ?
4. Comment concevez-vous le suivi de la mise en œuvre des cibles liées à la migration ? Quel type de processus de vérification thématique considérez-vous comme souhaitable, et quel pourrait être le rôle du FMMD en général et des Journées de la Société civile en particulier ?